Discours de Paul-Henri Spaak (Bruxelles, 15 décembre 1955)

Légende: Le 15 décembre 1955, Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères, prononce devant le Sénat de Belgique un discours dans lequel il commente les résultats des Accords de Paris rétablissant la souveraineté de la République fédérale d'Allemagne (RFA) et se prononce pour la création d'une zone de libre-échange en Europe.

Source: SMETS, Paul-F. (sous la dir.). La pensée européenne et atlantique de Paul-Henri Spaak (1942-1972). Volume 1. Bruxelles: Goemaere, 1980. 1256 p. p. 402-406; 408 - 410.

Copyright: (c) Paul-Henri Spaak

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive respectivement du CVCE et/ou de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser au CVCE ou aux auteurs ou ayants droit concernés.

URL:



Date de dernière mise à jour: 05/11/2015



Discours de Paul-Henri Spaak (Bruxelles, 15 décembre 1955)

Le traité de Paris doit être considéré comme un des éléments d'une politique d'équilibre entre l'Est et l'Ouest et, à cet égard, il me semble que nous réalisons tout de même certains progrès.

M. Struye a souligné que, dans ces derniers mois, l'Occident a réussi à régler un certain nombre de problèmes et je dirai volontiers à guérir un certain nombre d'abcès. En effet, nous avons eu un accord sur Trieste, un accord sur le canal de Suez, et comme M. Struye, - je vois que nous avons les mêmes superstitions, je touche du bois, - j'espère que nous aurons aussi un accord sur la Sarre,ce qui est fort important.

Ce sont vraiment là des abcès européens qui disparaissent. Des raisons de mécontentement, d'hostilité entre les gens du bloc occidental commencent également à disparaître et, par conséquent, j'en suis convaincu, le règlement de ces questions nous renforce.

Un deuxième point de notre renforcement, ce sera, je l'espère, la ratification des Accords de Paris.

Il me semble, pour des raisons maintes fois exprimées à cette tribune lorsqu'on discutait du problème de la CED, que la majorité des parlementaires belges à la Chambre et au Sénat, reconnaissent la nécessité du réarmement de l'Allemagne.

Ce n'est pas une nécessité que nous avons reconnue avec joie et enthousiasme, mais je tiens à ma formule. Le réarmement de l'Allemagne ne fut pas l'effet de la volonté des Européens ou des Américains, mais bien une conséquence inévitable de l'atmosphère politique internationale entretenue par les Russes.

Si la politique internationale soviétique avait été autre depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, nous ne nous serions jamais trouvés dans la situation où nous sommes aujourd'hui. J'estime que dans une certaine mesure, dans une mesure appréciable même, les Accords de Paris règlent d'une manière assez satisfaisante la question du réarmement de l'Allemagne et que, de ce côté, l'équilibre continue à se faire.

Mais pour moi, il existe un troisième élément de cet équilibre, élément peut-être le plus important : c'est l'unité ou, si vous préférez, l'intégration européenne.

Un journal, dont je lis les comptes rendus chaque matin, a noté qu'hier, pendant que M. van Zeeland parlait de l'Europe, j'avais été pris d'un certain tic et que j'approuvais systématiquement tout ce qu'il disait.

C'est vrai, j'ai beaucoup apprécié le discours de M. van Zeeland en ce qui concerne l'intégration européenne. J'estime qu'il a parfaitement bien parlé. Ce n'est pas parce que la CED a été rejetée que je suis moins Européen aujourd'hui que je ne l'étais il y a quelques mois. (Très bien !) Chaque jour, je deviens de plus en plus Européen ; chaque jour, je suis de plus en plus convaincu de la nécessité, si nous voulons sauver l'Europe, d'intégrer nos forces économiques.

Un moyen d'y parvenir, mais ce serait dispendieux, consisterait à offrir à tous les parlementaires soit un voyage en Amérique du Sud, pour qu'ils voient ce qu'y a vu M. van Zeeland, soit un voyage en Amérique du Nord, pour qu'ils voient ce que j'y ai vu.

Chaque fois que je reviens d'Amérique, je rentre avec la conviction que, pour notre vieux continent, la seule solution réside dans l'intégration de ses forces économiques et qu'il n'y a plus moyen d'appliqer à des communautés de huit ou de quarante millions d'habitants les progrès de la science, de la technique, comme on peut les appliquer dans un pays comme les États-Unis.

M. P. De Smet. – Vous avez raison.

M. Spaak, ministre des Affaires étrangères. – Je voudrais offrir à vos méditations un seul argument. Je constate que, dans ces dernières années, deux économies se sont développées beaucoup plus rapidement que



les économies européennes : c'est l'économie des États-Unis et c'est, il faut le reconnaître, celle de l'URSS.

Cela pose un véritable problème. On se demande comment deux régimes si complètement différents l'un de l'autre, qui obéissent à des voies et à des moyens non seulement dissemblables, mais, pourrait-on dire, opposés, peuvent être tous deux en progrès. La simple logique voudrait que l'un eût tort et que l'autre eût raison. Mais s'ils sont opposés sur bien des points, ces deux pays ont quelque chose de commun : la Russie et les États-Unis ont un marché intérieur de 180 ou 200 millions d'habitants. C'est là un argument important, et il doit faire réfléchir. Nous ne voyons pas pourquoi, avec nos 8 millions ou nos 40 millions d'habitants, nous pourrions réussir, alors que les conditions de base manquent. Par conséquent, plus que jamais, je reste un partisan convaincu de la nécessité d'organiser l'Europe et d'intégrer ses forces économiques.

M. P. De Smet. – Très bien!

M. Spaak, ministre des Affaires étrangères. — Ne me demandez pas par quel moyen il est possible d'y arriver. Je n'ai jamais été un doctrinaire de l'organisation européenne et je vais vous faire sourire en vous disant que j'ai changé souvent d'avis en cette matière. J'ai été tour à tour constitutionnaliste, puis fonctionnaliste, puis je suis redevenu constitutionnaliste et ensuite de nouveau fonctionnaliste. Seulement, je ne suis pas sûr que ce sont les partisans de la supranationalité qui ont été les doctrinaires; en l'occurrence, ce sont plutôt ceux qui se sont opposés, à un moment donné, à une réalisation supranationale, en déclarant qu'elle était prématurée, trop audacieuse, que sais-je encore.

Dès lors, il me paraît que nous ne devons pas continuer cette discussion sur la supranationalité. Je ne veux accepter certaines formules, notamment celle qui consiste à rechercher s'il y a trop ou trop peu de supranationalité. Quand je m'y arrête, j'ai l'impression de me trouver dans une officine de pharmacie, occupé à doser un remède, de prendre un flacon d'une main et un compte - gouttes de l'autre et de calculer minutieusement s'il y a trop de gouttes ou pas assez de supranationalité. (Sourires)

Nous devons, pour résoudre le problème, créer des institutions, et les créer de telle manière qu'elles fonctionnent. Si, à l'expérience, nous nous apercevons que la supranationalité existe, eh bien, acceptons-la.

Mais personne n'a jamais déclaré qu'il n'y avait qu'un seul moyen de faire l'Europe, qu'il fallait nécessairement commencer par une supranationalité.

M. Dehousse. – C'est ce que les adversaires ont répété; mais ce n'est pas exact.

M. Spaak, ministre des Affaires étrangères. — Quand les ministres de la CED ont prévu, dans l'article 38, la création d'une communauté politique, en vue de régler le problème de l'intégration militaire, nous avons sauté sur l'occasion, et je continue à penser que si nous avions créé cette communauté, nous serions beaucoup plus avancés dans la voie de l'intégration européenne. On ne peut, certes, nous reprocher d'avoir saisi une occasion offerte par des gouvernements, c'est—à-dire par des autorités généralement raisonnables, prudent est, qui ne partent pas en flèche, mais font vraiment ce que la nécessité impose. Selon les ministres qui avaient discuté la CED, une organisation politique était nécessaire pour que notre système fût complet et efficace. Nous avons donc essayé d'y parvenir, mais nous avons échoué. Ceci n'est ni un argument pour la supranationalité ni un argument contre. Dans la vie, on échoue souvent en défendant de bons principes.

Ne continuons pas, prenons une attitude pragmatique. Je l'ai dit déjà, tout ce qui sert la cohésion européenne est bon, dans la méthode supranationale, dans la méthode politique ou dans la méthode pragmatique.

Parce que je suis persuadé que l'intégration européenne est plus nécessaire que jamais, je me demande maintenant comment nous pouvons procéder.

J'aperçois trois possibilités qui, malgré la déception que j'ai éprouvée durant l'été, montreront que je n'ai pas perdu courage et que la grande idée pour laquelle nous avons lutté n'est pas une idée vaincue.



Nous pouvons agir dans trois domaines : les masses, l'Union de l'Europe occidentale, c'est-à-dire l'organisation de Londres, et enfin la CECA.

Examinons le premier point. Je ne vais pas polémiquer, je vous l'ai dit, mais il est un argument que je n'aime pas. Depuis le rejet de la CED, un grand nombre de personnes me disent : vous voyez bien que vous aviez tort et que vous êtes allés trop vite. Je leur rétorque qu'ils ont raison en ce qui concerne la France, mais que nous avions raison pour tous les autres pays. Ce n'est pas parce que la CED a été rejetée en France que la majorité obtenue en Belgique, au Luxembourg, en Hollande, en Italie et en Allemagne a disparu. Chez nous, nous possédions une majorité prête à entrer dans cette voie audacieuse. L'opinion publique française n'était-elle pas prête ou n'était-elle pas assez forte...

 $[\ldots]$

Il y a aussi la CECA. Je crois qu'elle est une des réalités européennes les plus importantes. Elle offre un immense avantage, c'est qu'elle existe et que, pour la faire fonctionner, il n'est plus besoin de discussions théoriques. Ses institutions sont là, elles tournent et il faut bien reconnaître que tous les dangers qu'on nous avait fait miroiter à propos des abandons de souveraineté se sont révélés insignifiants. En réalité, si j'avais un reproche à faire à cette organisation, ce serait que les résultats n'ont peut-être pas été aussi révolutionnaires que je l'avais cru, qu'elle est au contraire extrêmement sage et modérée. Mais, enfin, elle est là et nous n'avons plus besoin de discuter de sa forme d'organisation. Si nous voulons avancer dans l'idée européenne et surtout consolider la CECA, nous devons étendre ses compétences dans une forme qui n'est d'ailleurs pas encore claire dans mon esprit, car je ne fais qu'énoncer une idée.

Nous avons parlé tout à l'heure du canal de la Moselle et des problèmes des transports. Actuellement, le problème du charbon et de l'acier ne peut pas être résolu dans son ensemble s'il n'existe pas une politique européenne des transports.

Comment peut-on confier cette activité nouvelle à la CECA ? Je ne le vois pas encore clairement, mais je sais que c'est possible. N'y a-t-il pas un complément possible au charbon et à l'acier dans l'électricité et, demain, dans une politique nucléaire européenne ? C'est possible également et ce doit être étudié.

Si, un jour, les activités et compétences de la CECA s'étendaient, l'idée d'un contrôle de cette organisation par un parlement issu du suffrage universel serait incontestablement posée. Mais dans l'état actuel des choses, c'est-à-dire après l'échec de la CED, elle me paraît un peu prématurée.

Enfin, il est une autre idée, dont je ne suis certainement pas le père, mais que je sens venir de tous les côtés, surtout des milieux qui étudient les problèmes économiques : il faudrait créer en Europe ce que les techniciens appellent une zone de libre-échange.

Je rends hommage à M. Struye, qui, à Strasbourg, a émis une idée jugée, à ce moment, trop simple.

M. Struye. – Trop simpliste!

M. Spaak, ministre des Affaires étrangères. – Parfaitement. Elle a d'ailleurs été rejetée pour ce motif. Mais, après avoir beaucoup réfléchi, je me demande si cette idée simpliste n'est pas une idée forte. Si nous croyons vraiment qu'un grand marché européen doit être créé, que c'est cela véritablement l'Europe, pourquoi ne déciderions-nous pas, dans dix, quinze ou vingt ans, - peu importe, si je suis sûr qu'on est dans la bonne voie, - de supprimer progressivement les barrières douanières et de créer ce grand marché européen ? Quelqu'un pense-t-il vraiment qu'en dix ou quinze ans nous n'aurions pas la possibilité de nous adapter progressivement à cette modification ?

Rappelez-vous tout ce qui a été dit au sujet de Benelux. Voici dix ans, Benelux traversait une crise terrible. Des industriels se plaignaient. Or, si je compare la situation ancienne à la situation actuelle, je constate, sans trop oser insister, que nous sommes, dans le domaine industriel, les grands bénéficiaires de Benelux. Notre commerce avec la Hollande augmente dans des proportions considérables. La Hollande est devenue notre



principale client. Les résultats de Benelux sont donc très intéressants.

Il est, bien entendu, possible de créer tous les organismes protecteurs désirables pour régler les problèmes particuliers à certains secteurs. M. Van Houtte avait d'ailleurs raison. L'expérience de Benelux a déjà indiqué certaines réalisations possibles permettant de surmonter des difficultés provisoires.

Le gouvernement précédent, et je lui rends hommage, a eu, dans le cadre de Benelux, des idées heureuses.

Personnellement, je ne crois pas qu'il faille renoncer à l'idée européenne et qu'il y ait lieu de désespérer. Mais je dis toujours aux autres : votre grande erreur est de croire que vous avez le temps devant vous.

La politique n'est pas faite seulement de notre volonté à nous, mai aussi de la volonté de beaucoup d'autres personnes. Tant d'événements surviennent qui, à un moment donné, bouleversent les plans et nous font parfois retourner plusieurs années en arrière !

Le problème est important, mais je persiste à croire qu'il est également urgent. Non seulement nous ne devons pas laisser passer les occasions, mais nous devons avoir l'audace de les provoquer. Nous devrions tâcher de clarifier nos idées de telle façon que nous puissions, dans les temps prochains, faire des propositions concrètes.

[...]

